

## UNITE I : GENERALITES SUR LE GENRE

### **Objectif général**

Maîtriser les concepts et approches relatifs au genre.

### **Objectifs spécifiques**

- Définir le concept genre
- Décrire l'évolution du concept genre aux niveaux national et international
- Identifier les approches en lien avec le genre.

### **Plan de formation**

Introduction

- I. Elucidation conceptuelle
- II. Approche genre
- III. Approche « Intégration de la Femme au Développement » (IFD) et approche « genre et développement » (G&D)

**Conclusion**

### **Pré-test**

1. Définissez les concepts ci-après : genre, sexe, approche genre

## INTRODUCTION

Pour l'avènement d'une société plus juste et équitable, le Burkina Faso a adopté en juillet 2009 la politique nationale genre (PNG). Le concept Genre est peu connu dans le milieu éducatif et suscite par moment des interrogations.

Cette unité se propose d'apporter un éclairage à la préoccupation pour orienter davantage les enseignants dans leurs approches pédagogiques.

### I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

#### 1.1. Genre et sexe

##### 1.1.1. Le sexe

Selon la définition de Susanne Basow dans son ouvrage « Sex : alternates and change », le sexe est un terme biologique se référant à des personnes ou animaux en les qualifiant de femelles ou de mâles en fonction de leurs organes sexuels ou de leurs gènes. Le Sexe désigne aussi les différences entre les individus qui font qu'ils sont soit masculins, soit féminins. Ces différences sont déterminées biologiquement.

**Tableau n°1** : la détermination biologique des différences hommes/femmes

Les hommes	Les Femmes
Ne sont pas pourvus d'utérus	Possèdent un utérus
Ne peuvent pas concevoir de grossesse, ni donner naissance à des enfants	Peuvent être enceintes et donner naissance à des enfants
N'ont pas de seins développés	Ont des seins très développés

Le sexe est déterminé biologiquement par les chromosomes, les organes génitaux internes, les organes externes, les facteurs hormonaux ainsi que les caractères sexuels secondaires. Exemple :

**Tableau n°2** : les différences sexuelles entre hommes et femmes

Homme	Femme
Testicule	Ovaire
Avec barbe	En général sans barbe

Le sexe revêt les caractères suivants :

- Il est inné (on naît avec) ;
- Il est absolu ;
- Il est universel (un homme est homme partout dans le monde, une femme de même).

### 1.1.2. Le genre : en anglais Gender

Il désigne les rapports entre les femmes et les hommes au sein de leur société et la façon dont ceux-ci sont socialement et culturellement construits. Le genre relève de conventions sociales qui attribuent des rôles différents aux femmes et aux hommes.

Les activités d'un homme ou d'une femme, ses comportements, son habillement, sa place et son statut dans le groupe sont codifiées dans chaque société.

Le genre est donc une construction sociale.

Le terme « genre » a dépassé la signification essentiellement grammaticale qui permettait de classer les substantifs en masculin, féminin ou neutre.

On ne l'utilise plus pour décrire les caractéristiques sexuelles des hommes et des femmes, mais plutôt pour cerner les rôles sexuels définis socialement, les attitudes et les valeurs que les communautés ou les sociétés considèrent comme appropriés à un sexe, ou à l'autre.

Les relations entre les hommes et les femmes sont :

- construites dans la société depuis la nuit des temps ;
- acquises, apprises et retransmises aux jeunes générations par le biais de la socialisation ;
- relatives à une société donnée et variables d'une société à une autre.

**Tableau n°3** : différence entre les concepts genre et sexe

<b>GENRE</b>	<b>SEXE</b>
Social, construit	Biologique
Acquis	Inné
Relatif : dépend des sociétés	Universel, absolu
Changeable, dynamique	Statique

Dans une étude de l'UNESCO sur 224 cultures différentes, on en dénombre 5 dans lesquelles les hommes s'occupent entièrement de la cuisine et 36 dans lesquelles la construction des maisons est entièrement dévolue aux femmes (sources : l'évaluation de la relation élèves maîtres, avec un accent particulier sur les filles : Unesco-Isesco, 1999).

Les relations hommes-femmes sont traversées par d'autres paramètres tels que la classe sociale, l'ethnie, la race, le milieu géographique.

Il faut retenir que le genre n'est pas le sexe, le genre n'est pas non plus synonyme de femme. La définition consensuelle du concept au Burkina Faso stipule que « *Le genre se réfère aux relations sociales entre les hommes et les femmes et aux différences structurelles qui les caractérisent en termes de rôles, de statut, de fonction socialement attribués et culturellement justifiés, qui évoluent dans le temps et dans l'espace.*

*Le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable.» .PNG, 8 juillet 2009.*

### **1.1.3. Quelques concepts liés au genre**

Le concept genre appelle plusieurs termes dont la compréhension permet de mieux cerner la problématique genre. Entre autres, les concepts d'équité, de disparité, d'égalité, de discrimination, de parité, de sexisme et de patriarcat... dans la présente section, nous tenterons de les élucider.

**L'équité entre les genres** fait référence à l'honnêteté et la justice. Un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs. C'est la prise en compte des spécificités et des droits de chaque individu.

**L'équité de genre** est la qualité d'être juste et droit envers l'homme et envers la femme pour une égalité de genre.

**La disparité de genre** fait référence à un manque d'égalité.

**L'égalité de genre** fait référence à l'égalité de chances entre femmes et hommes, dans l'accès et le contrôle des ressources disponibles et des bénéfices du développement ; l'égalité de genre *ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront plus du fait d'être né de l'un ou l'autre sexe.*

**La discrimination** c'est l'action d'isoler, de séparer certains individus ou un groupe entier d'individus.

**La discrimination de genre** est un traitement injuste ou inégal appliqué à un homme ou à une femme sur la base de stéréotype de genre.

**La parité** : égalité parfaite entre les deux sexes ; égale participation des deux sexes aux différents niveaux du système éducatif ; c'est un concept quantitatif.

**Le sexisme** : ensemble de représentations, d'attitudes, de comportements, d'actions individuels ou collectifs qui diminuent, sous-représentent et stéréotypent des personnes sur la base de leur sexe. C'est également un processus par lequel on associe à l'un et l'autre sexe, de façon arbitraire, rigide restrictive et répétée des caractéristiques personnelles et des rôles sociaux différenciés. Il a comme effet de limiter le potentiel de développement des individus.

**Le patriarcat** : c'est une idéologie et un système social qui perpétue la suprématie ou le pouvoir de l'homme et la supériorité de l'homme sur la femme comme relevant des principes naturels. Le fondement de ce concept est que l'homme est supérieur à la femme sur les plans biologique, intellectuel et émotionnel.

**Les Stéréotypes sexistes** sont des croyances ancrées et simplistes qui attribuent des traits de caractères et des activités spécifiques à l'un ou l'autre sexe. Ils essaient de justifier la domination des hommes sur les femmes, non à partir du mode d'organisation de la société mais comme une situation relevant des caractères naturels des femmes et des hommes.

**Tableau n°4** : exemple de stéréotype sexiste

<b>La femme est</b>	<b>L'homme est</b>
Douce et paisible, affective	Dure et rude, Intellectuel
Impulsive et étourdie	Ordonné et prévoyant
Curieuse	Indifférent

**Préjugé:** Opinion adoptée sans examen, souvent imposée par le milieu ou l'éducation et qui empêche de juger objectivement. C'est un jugement prématuré ou une manière de voir qui est rarement remis en question.

**Sensible au genre** : c'est le fait de se rendre compte, d'être conscient et attentif aux questions de genre.

**Neutre selon le genre** : ne pas faire de discrimination selon le genre. En fait, cela masque le plus souvent un manque de prise de considération des questions de genre, et cela peut se traduire par une discrimination dans la mesure où on ne prête pas attention aux besoins spécifiques des filles et des garçons, des hommes et des femmes.

**Développement** : le concept a évolué dans le temps, il a d'abord désigné la croissance économique pour ensuite embrasser tous les besoins essentiels et finir par envelopper la démocratie et la protection de l'environnement. Dans le cadre de l'approche genre, « le développement doit être un processus économique, social et culturel par lequel les besoins humains sont satisfaits par le biais d'un accès plus large au pouvoir économique et politique, ce processus doit permettre une société où les êtres humains sont libres de toute domination. Le développement de ces sociétés ne peut se faire dans des conditions d'inégalité relative croissante entre Hommes et Femmes ni sans une plus grande équité et une plus grande participation pour les femmes »

**Un rôle de sexe** est une fonction ou un rôle qu'une femme ou un homme assume en raison des différences physiologiques ou anatomiques fondamentales existants entre les sexes. Ces rôles ne sont pas interchangeables parce que biologiquement déterminés.

**Un rôle de genre** se réfère à une appréciation de la société qui qualifie une conduite de masculine ou de féminine ; par exemple faire la cuisine est considéré comme un rôle féminin, aller à la pêche comme un rôle masculin.

**Tableau n°5** : grille de comparaison des rôles de genre et de sexe

Rôles de genre	Rôles de sexe
Peuvent différer d'une société à l'autre	Les mêmes dans toutes les sociétés, par exemple dans le monde entier ce sont les femmes et elles seules qui mettent au monde des enfants.
Peuvent changer au cours de l'histoire	Ne changent jamais au cours de l'histoire
Peuvent être assumés par les deux sexes	Ne peuvent être assumés que l'un des deux sexes
Ils ont des déterminants sociaux et culturels	Ils ont des déterminants biologiques

#### **1.1.4. Division du travail selon le genre**

Dans la plupart des sociétés, les travaux affectés à l'un ou l'autre sexe sont clairement délimités. Quant au travail lié à la reproduction, il revient surtout aux femmes. Le troisième niveau de travail, celui lié à la collectivité pour la maintenir et l'améliorer (police, gouvernement, cérémonie...) est assuré par les femmes et par les hommes. Les femmes se retrouvent généralement dans les tâches invisibles que sont l'appui et l'organisation tandis que les hommes ont la charge des tâches visibles et prestigieuses (prendre des décisions, diriger les cérémonies...).

L'intérêt de ces précisions c'est de ne plus se contenter des schémas d'analyse établis mais de prendre conscience des situations différentes des genres par rapport au travail.

## **II. APPROCHE GENRE**

L'approche Genre et Développement (G&D) se caractérise par une stratégie visant l'intégration des préoccupations de genre dans l'analyse, la planification et l'organisation des politiques, programmes et projets de développement.

Il s'agit d'une approche qui :

- cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par l'empowerment (capacité d'agir) des femmes et des hommes dans les activités de développement ;
- prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines ;
- ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les genres dans un sens plus égalitaire ;
- ne tente pas de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux ;
- ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

C'est une approche qui examine la division sexuelle du travail au niveau de la famille et dans le domaine public afin d'en déterminer les avantages, la valorisation qui s'en

suit pour chacun des genres et de rechercher des facteurs de changement. Elle définit le développement comme ne se limitant pas à l'aspect économique mais conçu comme un processus complexe impliquant les autres domaines (social, culturel, politique).

L'approche genre fait la distinction entre trois (03) rôles principaux de la femme :

- le rôle de la reproduction de l'espèce (biologique) et de la société (culturel) ;
- le rôle de production des biens et services ;
- le rôle de responsabilité communautaire.

### **III. DE L'APPROCHE INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT (IFD) A L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT (G&D)**

Plusieurs stratégies ont été élaborées par les acteurs du développement afin de modifier l'orientation de politiques et programmes pour une meilleure prise en compte des différents groupes sociaux dans le processus de développement. Dans un premier temps, l'approche a consisté à veiller à l'implication des femmes dans le processus de développement par la dénonciation des inégalités et dans un 2<sup>ème</sup> temps, la promotion de l'égalité dans le traitement des deux sexes dans divers domaines.

Pendant la « Décennie des femmes » (1975-1985) l'approche « Femmes et développement » est apparue dans les projets de développement : c'est le mainstreaming. Elle visait à réduire les inégalités en plaçant les femmes comme principales bénéficiaires (vision économiste) mais sans s'attaquer aux fondements des inégalités entre les hommes et les femmes (Par exemple : inutile de donner accès au crédit ou à la formation à des femmes qui n'ont ni accès à la terre, ni liberté de mouvement). Celles-ci étaient cantonnées dans leur rôle traditionnel (maternité, éducation des enfants, santé) sans effet sur les rôles socialement construits, d'où l'échec de cette approche.

L'approche « Genre et développement » a été adoptée à la Conférence de Pékin (1995). Elle consiste à prendre en compte la répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes dans chaque contexte et dans chaque société pour tendre vers un équilibre des rapports de pouvoir entre les sexes.

Le plan d'action de Pékin contient 12 objectifs stratégiques concernant l'égalité de genre. Depuis 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont le principal cadre de référence international en matière de développement, l'objectif 3 étant de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation.

En 2000, le Ministère de la Promotion de la Femme veille à la mise en œuvre des recommandations de Beijing et beaucoup d'initiatives sont prises pour la promotion du genre, au niveau étatique et de la société civile.

Plusieurs autres structures de l'Etat (Ministère de la Promotion des Droits Humains...) ainsi que de la société civile, le cadre de concertation genre des Partenaires Techniques et Financiers, des réseaux et associations, œuvrent sans relâche à la promotion de la femme et du genre. Ces diverses implications ont abouti à l'adoption de la Politique nationale Genre (PNG) en juillet 2009. Elle consacre la

volonté politique affirmée à s'engager résolument dans la promotion du genre dans les politiques sectorielles en vue d'un développement durable, équitable et participatif.

La PNG a pour mission l'avènement d'une « *société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre et qui assure à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel politique et économique* ». Pour y parvenir, elle s'est fixée deux(02) objectifs stratégiques : promouvoir des droits égaux et des opportunités égales en termes d'accès et de contrôle des services sociaux(i), promouvoir un développement économique participatif, un accès et une répartition plus équitables des ressources et des revenus.

## **CONCLUSION**

L'approche genre est un domaine qui fait appel à un ensemble de partenariat comprenant l'État, les agences de financement, les chercheurs, les leaders communautaires, les parents d'élèves et plus particulièrement les mères d'élèves et les enseignants. Ces derniers doivent être des leaders et servir de modèle dans leur communauté. Ils ont l'obligation de prendre en compte désormais les questions de genre dans leurs salles de classes en vue d'une éducation de qualité.

## **POST TEST**

Définissez les concepts ci-après : Genre, sexe, approche genre.

## **REPONSES ATTENDUES**

Définition des concepts ci-après : Genre, sexe, approche genre

**Genre** : il désigne les rapports entre les femmes et les hommes au sein de leur société et la façon dont ceux-ci sont socialement et culturellement construits.

**Sexe** : le Sexe désigne les différences entre les individus qui font qu'ils sont soit masculins, soit féminins.

**Approche genre** : c'est une approche qui examine la division sexuelle du travail au niveau de la famille et dans le domaine public afin d'en déterminer les avantages, la valorisation qui s'en suit pour chacun des genres et de rechercher des facteurs de changement.